

NAO 2021 : Il serait temps de joindre le geste à la parole

Les négociations annuelles obligatoires se sont ouvertes dernièrement.

En début de réunion, la direction a apporté ses propositions :

- Une prime Macron à 200 €
- Une réduction de 30 % sur les abonnements aux journaux,
- La prise en charge de la subrogation pour les temps partiels thérapeutiques.

Vos élus ont porté les revendications suivantes :

- 1 % d'augmentation avec un minimum de 50 € pour les salaires inférieurs à 3 000 €,
- 300 € de prime Macron pour les salaires supérieurs à 3 000 €,
- 400 € de prime Macron pour les salaires inférieurs à 3 000 €,
- L'augmentation de la participation employeur aux œuvres sociales du CSE à hauteur de 1 %,
- La suppression des jours de carence maladie pour les nouveaux embauchés,
- 12 jours d'enfants malades (16 ans révolus avec justificatif médical),
- La mise en place des tickets restaurant,
- Des jours pour les salariés « aidants »,
- Une participation de la direction pour les médailles du travail,
- Une augmentation de la participation de la direction pour la mutuelle,
- Une demi-journée d'absence autorisée en période haute pour les rendez-vous médicaux,
- La possibilité d'accéder à des produits financiers ou avantages du Crédit Mutuel,
- Des jours supplémentaires de repos pour les seniors à partir de 50 ans,
- La mise à niveau des RTT pour les cadres au forfait.

Si les élus sont conscients des efforts demandés aux salariés depuis la création d'Ebra Services (perte de congés et de nombreux acquis sociaux, crise sanitaire ayant amputé les salaires, annualisation du temps de travail extrêmement difficile lors des semaines à 42 heures, organisation du travail aléatoire, outil informatique plus que défaillant, conditions de travail parfois difficiles avec des problèmes thermiques et d'aménagement des locaux, charge de travail frisant l'insupportable, etc), **la direction, elle, estime que les "demandes sont disproportionnées par rapport aux moyens" dont elle dispose.**

Après avoir balayé d'un revers de main toutes nos demandes ou presque, la direction consentirait à accorder : une prime Macron à 250 €, les 12 jours de RTT pour les cadres au forfait, la réduction de 30 % sur les abonnements et la subrogation pour les temps partiels thérapeutiques.

Pour Madame Jourdan, il est impossible d'envisager une augmentation salariale du fait d'une année non terminée et de la hausse du prix du papier ! **Les élus ne voient pas le rapport...**

Conscients qu'Ebra Services est une société nouvellement créée, vos élus sont pourtant restés très mesurés dans leurs demandes. Rappelant que l'inflation devrait cette année dépasser les 2 %, ils ont souhaité axer leurs demandes sur des revendications exonérées de taxes (prime Macron, tickets restaurants) et insistent sur la nécessité d'augmenter le pourcentage alloué aux œuvres sociales du CSE au minimum à 1 % (environ 45 000 €).

Le chômage partiel a permis à la direction de toucher des aides de l'État à hauteur de presque 50 000 € ainsi que des exonérations de charges sur les petits salaires de presque 91 000 € (et seulement sur les huit premiers mois de l'année) sur les bas salaires **montant l'enveloppe à plus de 140 000 € (pour le moment puisque l'année n'est pas terminée et il reste environ 45 000 € à ajouter pour les derniers mois) pendant que les salariés perdaient du pouvoir d'achat.**

Souhaitant valoriser les bas salaires, les élus ont défendu l'augmentation de 50 € mensuel pour les personnes concernées. Pour la direction, "la différenciation se fera par la prime gouvernementale" ! Une fois de plus, la direction compte sur l'État pour faire des économies et payer la note... Et de rappeler les "erreurs fréquentes et les mauvaises remontées" concernant le service Annonces classées. Pour les élus, ce service est pourtant essoré depuis ses débuts et ses salariés bien peu considérés.

Les salariés d'Ebra Services se sentent méprisés. Rappelons qu'il manque encore 52 personnes à l'effectif ! Il serait temps que Madame Jourdan, qui aime se dire bienveillante, joigne le geste à la parole ! Vos élus ne manqueront pas de lui rappeler que la fameuse prime Macron, prévue pour booster le pouvoir d'achat, peut aller jusqu'à 1 000 € dans notre cas...

Le 18 novembre prochain, vos élus porteront vos réponses et revendications auprès de la direction, il est temps que cette dernière reconnaisse les efforts consentis et récompense les salariés pour leur implication.